



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Navire logistique Vulcano - Remplacement des pétroliers ravitailleurs FLOTLOG

Question écrite n° 3439

### Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge Mme la ministre des armées sur la possible sélection par la France du navire logistique Vulcano pour le programme de remplacement des pétroliers ravitailleurs de la Marine, dit FLOTLOG. Ce programme est prioritaire pour la marine en raison de ses capacités de ravitaillement et logistique indispensables pour une navigation hauturière. Il souhaite savoir si cette solution répond aux besoins exprimés par la marine et que Naval Group semblait couvrir dans le cadre de son avant-projet BRAVE.

### Texte de la réponse

Le programme Flotte logistique (FLOTLOG) vise à remplacer les pétroliers ravitailleurs polyvalents et autres bâtiments de soutien actuellement en service dans la marine nationale, afin de garantir l'autonomie d'un groupe aéronaval et d'un groupe d'action navale déployés simultanément sur une longue période et loin de la métropole. La flotte logistique participe également au ravitaillement des forces maritimes alliées et peut concourir au soutien des forces aéroterrestres en opérations. Le renouvellement de cette composante sera lancé au cours de la loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025. La première unité sera commandée en 2019. Dans le cadre de la réorientation du programme FLOTLOG intervenue au début de l'année 2017, il a été décidé de privilégier l'option d'une coopération avec l'Italie pour la construction des nouveaux navires français. Il est ainsi prévu de reprendre le design d'ensemble du pétrolier ravitailleur italien Vulcano, tout en y intégrant les adaptations rendues nécessaires pour satisfaire certaines spécificités du besoin militaire français. Cette construction devrait être réalisée notamment par les sociétés STX France et Naval Group qui constituent les deux principaux acteurs de la filière navale en France. Concernant plus globalement le partenariat avec l'Italie, il est précisé qu'un accord entre STX France et l'entreprise italienne Fincantieri a été signé lors du sommet franco-italien du 27 septembre 2017 au cours duquel les deux pays ont affirmé leur volonté de renforcer leur coopération en matière navale, tant dans le domaine civil que militaire. Il est par ailleurs souligné que l'entrée de Naval Group dans le capital de STX France participe de la protection des intérêts de la défense nationale en contribuant au renforcement de la relation entre les deux entreprises pour la construction, en partenariat, de grands bâtiments militaires, tel le projet de remplacement des pétroliers ravitailleurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. M'jid El Guerrab](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (9<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3439

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** [Armées](#)

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 décembre 2017](#), page 6025

**Réponse publiée au JO le :** [13 février 2018](#), page 1167